

Dites-nous, M. le Maire...

Enfouissement réseaux et diagnostic assainissement

« Monsieur le Maire, nous observons depuis plusieurs semaines déjà une personne qui semble prendre des mesures et couvrir les rues du centre-bourg d'inscriptions faites avec des peintures de diverses couleurs. S'agit-il d'un projet artistique ? Pouvez-vous nous en dire plus ? »

Il ne s'agit aucunement d'un projet artistique, mais bel et bien d'un travail, lié à notre chantier de revitalisation du centre-bourg, et qui concerne directement notre quotidien.

La personne que vous avez pu apercevoir est en effet un agent du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV). Son travail consiste à effectuer les différents repérages et projections nécessaires à la préparation du futur effacement de nos lignes aériennes (électricité, téléphone...).

A l'heure où vous recevrez ce numéro de « Clés », ces travaux d'enfouissement, réalisés par la société Batifoix seront en train de débiter, sur le secteur «rue Romain Rolland – avenue Jean Jaurès », pour une durée de 8 semaines.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait qu'au-delà de notre centre-bourg, la ville vient de débiter, avec l'entreprise Larbre, un diagnostic réseaux sur l'ensemble de la commune.

Sur notre vaste territoire, les différents réseaux d'adduction

d'eau potable et d'assainissement des eaux usées ont évolué au fil du temps, subissant de nombreuses modifications au gré des nouveaux aménagements.

Cette étude, soutenue de manière importante par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, va durer environ un an. Elle répond à trois objectifs : d'une part, cartographier et connaître précisément l'état général de nos réseaux, qui sont pour certains anciens.

D'autre part, ce diagnostic nous servira de base pour mettre à jour notre zonage d'assainissement. Ce dernier nous permettra de voir dans quelles conditions nous pourrions prochainement créer un assainissement collectif pour Biennac.

D'une manière globale, il s'agit, bien entendu, de maîtriser au mieux nos différents réseaux, dans l'intérêt de la ville et surtout des rochechouartais.

LE RUCHER MUNICIPAL S'INSTALLE À BIENNAC

Lancées à l'initiative de la ville au printemps 2015, les ruches chères aux apiculteurs locaux ont enfin trouvé leur domicile, au Communal de Biennac. Sur ce site mieux adapté que celui de Fontvergne, la douzaine d'apiculteurs mobilisés autour de ce projet, se retrouvent avec plaisir pour pratiquer ensemble leur passion, dans un esprit de partage des connaissances. Cette logique d'échange est appelée à se renforcer au sein d'une prochaine association dédiée aux ruchers, et plus largement aux abeilles. Sa vocation éducative la conduira également à faire découvrir et apprécier cette passion à de nouveaux amateurs. Une belle initiative partagée, qui s'inscrit naturellement dans l'Agenda 21 local.

L'actu

Rentrée scolaire Effectifs en progression

Les effectifs sont en hausse dans les deux établissements : 96 enfants à la maternelle (92 en 2015), 211 élèves à l'élémentaire (204 en 2015).

L'installation de nouvelles familles souligne l'attractivité de la ville et de ses services pour les jeunes ménages.

CCAS

Colis de fin d'année

Les personnes âgées de 65 ans et plus (nées jusqu'au 31 décembre 1951) domiciliées sur la commune et pas encore inscrites, qui désirent recevoir le colis de Noël offert par la municipalité, doivent s'inscrire en Mairie – service accueil – avant le 30 novembre 2016.

De plus, il est demandé aux personnes inscrites ou aux familles de signaler tout changement de situation, de domicile... Dans tous les cas, se munir d'un justificatif de domicile.

La distribution sera effectuée par les services techniques de la commune à partir de la semaine du 12 décembre 2016. En cas d'absence – prévue ou pas – lors de la distribution, les personnes devront se manifester rapidement auprès du service accueil. **Tél : 05 55 43 00 80 ou 05 55 43 00 90.**

Repas

Les personnes âgées de 65 ans et plus (nées jusqu'au 31 décembre 1951) domiciliées sur la commune, qui désirent participer au repas offert par la municipalité le samedi 14 janvier 2017 à la Maison du Temps Libre doivent s'inscrire en Mairie – service accueil – entre le 1^{er} et le 31 décembre 2016.

Important : l'inscription se fera sur présentation d'une pièce d'identité, accompagnée d'un justificatif de domicile si l'adresse a changé.

Ateliers ASEPT

L'atelier « équilibre » sera reconduit à partir de janvier 2017, sur le même créneau qu'en 2016 : le jeudi, à 14h, à la salle du Quai Jacques Brel.

De plus, un atelier « mémoire » est proposé (groupes de 10 personnes).

Renseignements : Mme Filloux - CCAS : 05 55 43 00 90.

Don du sang

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles organise une session de don du sang le vendredi 4 novembre, suivie de son Assemblée Générale.

Villes et villages fleuris

Rochechouart conserve sa 3^e fleur.

La labellisation « villes et villages fleuris – 3 fleurs » de la ville vient d'être renouvelée à la fin de l'été, au terme d'une visite du jury régional. Au-delà du seul fleurissement, ce label récompense le soin apporté à la

qualité de l'environnement, qui contribue à la beauté de Rochechouart, tant pour les résidents que pour les visiteurs.

Listes électorales

Inscription

Pour pouvoir voter lors des scrutins de 2017, les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2016.

Devoir civique, l'inscription résulte également d'une obligation légale, en vertu de l'article L.9 du Code Electoral. Elle concerne les nouveaux habitants, les électeurs déjà inscrits qui ont changé de domicile à l'intérieur de la commune, et les jeunes de 18 ans.

Si vous êtes concerné, vous pouvez vous rendre à la Mairie de Rochechouart munis d'un titre valide d'identité et de nationalité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr. La pièce d'identité et le justificatif de domicile doivent alors être scannés.

Calendrier électoral 2017 : présidentielles, 23 avril et 7 mai ; législatives, 11 et 18 juin.

Recensement

Rappel

Le recensement est une démarche obligatoire pour tous les jeunes français, filles et garçons, âgés de 16 ans. Pour ce faire, il faut se rendre en Mairie, muni du livret de famille (des parents) et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Services Municipaux

Nouveau : extension du paiement en ligne et prélèvement

L'élargissement du nombre de services municipaux accessibles au paiement en ligne se poursuit : c'est désormais le cas du service de l'eau et de l'assainissement.

Les factures concernant ces services peuvent être réglées à partir de l'onglet « Paiement en Ligne » sur le site www.rochechouart.com.

Par ailleurs, la commune met en place à partir du 1^{er} janvier la possibilité de régler l'ensemble de ses factures par prélèvement, au moyen d'un mandat SEPA qui sera joint aux prochaines factures. Celui-ci est également téléchargeable sur www.rochechouart.com.

Concertation

La ville, ensemble

Vous avez des questions sur la vie de la commune ? N'hésitez pas à nous en faire part via le formulaire en ligne sur www.rochechouart.com, par courriel (contact@rochechouart.com), ou encore dans les boîtes à votre disposition à la Médiathèque et en Mairie.



The Channel

City Center project

The first part of the archaeological diagnosis, which took place last spring, has revealed very interesting medieval items, some of which are going to be reexamined.

Nevertheless, the renewal of the city center is going to enter its concrete phase in the following weeks.

Next step is the underground transferring of old aerial lines, that begins this ending October. Also, the old teachers residence at the corner of rue Fougeron Laroche and rue du 8 mai (under "Radio Kaolin" and the nursery school) will be destroyed these weeks, as to give place to a new parking lot.

Works of this first stage will then follow until 2018, as shown on the page 3 table. Then works will go end in 2018-2019 with the castle square and alleys, and the Carnot bld.

Please note that 70% of the 2.800.000 € budget – for the whole operation – will be funded by subsidies..

Label

Thanks to the efforts of the municipal staff and inhabitants, Rochechouart has seen its label "Ville fleurie - 3 fleurs" (flowered city) renewed. This re-labellization underlines the recognition for the quality of life and environment in our city.

Payment for municipal invoices

It is now possible to pay online several kinds of municipal invoices: water and sanitation services join in with school restaurant, leisure center, after-school center, transport.

From January 1st, 2017, it will also be possible to pay by standing order. A "SEPA" form will be joined to the invoices, and can also be downloaded on the internet site www.rochechouart.com.

Consultation

Jean Marie Rougier and the municipal team invite you in the public meeting that will be held on Friday November 25th, at 8.30PM, in the "Quai Jacques Brel" Hall (pôle-socio culturel de la gare).

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart - www.rochechouart.com

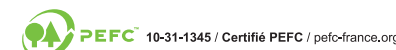
Directeur de publication : Jean Marie Rougier

Correspondance et Rédaction : Mairie

Création - Conception : LMID édition

Crédits Photos : LMID édition / Mairie / Correspondants

Impression : Rivet Presse Edition



Retrouvez-nous sur :



La lettre du Conseil Municipal
Octobre 2016 - N° 32
www.rochechouart.com

Ne ratez pas !

25 novembre, 20h30

Réunion publique,
Quai Jacques Brel

Centenaire

• exposition salle
Léon Pagnoux du
1^{er} au 11 novembre,

• commémoration
du 11 novembre,

• conférence le 12
novembre, au Capitole

Un été exceptionnel !
(p.3+)

Questions au Maire
Un rucher à Biennac (p.4+)
L'Actu municipale (p.4)

DOSSIER

Ambition d'avenir
pour le centre-bourg
(p.2-3)

Rochechouart

Éditorial

Même pendant la période estivale, l'activité municipale demeure intense.

Le programme d'animations, particulièrement riche, a nécessité un engagement important de nos services aux côtés des bénévoles, toujours aussi motivés. Je salue cet effort collectif et l'enthousiasme qui ont contribué au succès de ces manifestations.

Dans le même temps, l'équipe municipale a œuvré intensément au projet de revitalisation du centre-bourg, sur trois domaines :

- le plan de financement
- le nouveau phasage des travaux
- la mise en valeur des abords du château (réhabilitation de la place et des allées).

Parmi nos partenaires financiers, l'Etat, le Département de la Haute-Vienne et le PNR nous ont déjà notifié une aide conséquente. Nous avons également sollicité le concours de l'Europe et de la Région Nouvelle-Aquitaine pour compléter ce financement. L'appel d'offre est lancé et le marché sera validé par le Conseil Municipal le 4 janvier 2017.

Les recherches archéologiques, fructueuses, se sont prolongées et nous ont amenés à adapter le phasage des travaux (voir le déroulement prévisionnel en page 3). Il est conçu pour ne pas nuire aux manifestations d'été, aux fêtes...

La place du Château et les Allées méritent d'être remis en valeur, tout comme la ville et le château. Ils feront l'objet de la dernière phase du projet. Naturellement, une concertation avec la population sera menée à ce sujet.

La zone commerciale de la Fabrique, lancée il y a presque 10 ans, doit se compléter au plus vite. C'est mon souhait et celui des consommateurs rochechouartais. Après de nombreux recours visant l'installation d'un grand magasin alimentaire, l'autorisation commerciale a été accordée par le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative de notre pays.

Un permis de construire d'un magasin

INTERMARCHE a été déposé par la Société CREAZONE le 23/12/2015. J'ai accordé ce permis le 12/07/2016 après m'être assuré de la bonne instruction du dossier par les services de l'Etat. Un nouveau recours pour son annulation a néanmoins été sollicité auprès du Tribunal Administratif par M. et Mme COLLET et la SCI LA SAPINIÈRE.

J'ai provoqué une réunion extraordinaire du Conseil Municipal le 10/10/2016. Nous sommes convaincus de la pertinence de ce projet et de l'intérêt qu'il revêt pour notre ville. Nous avons donc considéré, à l'unanimité, que les motifs des plaignants étaient infondés et le recours abusif, et confié à Maître CLERC, avocat à Limoges, le soin de défendre les intérêts de la commune.

Habituel bon moment de retrouvailles, la rentrée scolaire a dû s'accommoder de mesures de sécurité liées aux menaces pesant sur le pays. En collaboration avec la Gendarmerie et les Directeurs d'Ecoles, nous avons examiné les travaux à engager pour limiter les risques d'intrusion.

Je fais un appel pressant aux parents d'élèves pour que soient respectées les zones « VIGIPIRATE » signalées aux abords des écoles. Sans ignorer les difficultés de stationnement que cela pose, aux riverains également, je demande à chacun de faire preuve de civisme et de respecter les règles élémentaires du code de la route.

La Cité de la Météorite est bel et bien vivante, et chacun de nous œuvre au quotidien pour assurer son développement. Rochechouart le mérite bien : sachons garder cette envie d'avancer tous ensemble vers un avenir heureux et durable.



Jean Marie ROUGIER





National UFOLEP

Richesse du programme, météo favorable et organisations de qualité : tous les ingrédients étaient réunis pour que Rochechouart vive un été hors-normes. Culture, sport, animation... Il y en a eu pour tous les goûts, et le public a répondu en nombre !

A Rochechouart, l'été avait même commencé début juin, grâce à la fête de la pêche organisée à Boischenu par la dynamique équipe de la Truite Rochechouartaise. Le succès remporté par cette première édition préfigurait une très belle saison estivale !

Ainsi, les animations se sont succédées jusqu'au début du mois de septembre, drainant à chaque occasion un public nombreux... Au point que l'on estime à plus de 50 000 le nombre d'estivants ayant participé à au moins une manifestation rochechouartaise cet été. Preuve, s'il en était besoin, de la vitalité et de l'attractivité de notre ville.

Du vide-greniers à l'exposition artisanale, en passant par la rencontre des collectionneurs, toutes les animations ont fait le plein. Ce qui, au-delà de la belle récompense pour les bénévoles des associations organisatrices, démontre que face à des propositions de qualité, le public répond toujours présent.

Parmi les manifestations les plus marquantes, on pense en premier lieu à la célébration du 30^{ème} anniversaire de La Châtelaine. L'affluence très importante et les animations musicales de qualité agissent comme une véritable machine

à remonter le temps, rappelant au public aux meilleurs moments festifs et conviviaux des grandes heures de la banda rochechouartaise.

Autre moment particulièrement remarquable, le National UFOLEP de cyclisme, organisé par le Roc Cyclo. Quatre ans après une première édition fort réussie, l'équipe du président Guy Aupetit accueillait à Rochechouart cette très importante manifestation sportive. Pendant 3 jours, plusieurs centaines de cyclistes ont affronté les routes de la commune (et bien entendu la célèbre côte du château), pour le plus grand plaisir de plusieurs milliers de spectateurs.

Bien entendu, on ne manquera pas de citer la 14^{ème} édition du Labyrinthe de la Voix, dont les concerts comme les animations annexes ont remporté un franc succès. En témoigne l'affluence (plus de 1000 personnes) venue assister au concert d'ouverture avec les Ogres de Barback. On attend déjà la 15^{ème} édition !

Mais ces trois points forts ne doivent pas occulter la réussite globale des autres manifestations, de la Biennale d'Art Naïf à Cuivres en Fête, en passant par le Marché des Potiers ou le 14 juillet. Vivement 2017 !



Diagnostic archéologique

Déroulement des travaux

Année	Travaux	Durée
2016	Démolition Maison Gambetta	Novembre
	Enfouissements Rolland - Jaurès	24/10 au 16/12
2017	Enfouissements Félibrige	09 au 27/01
	Aménagements rue Victor Hugo et trottoirs giratoire	20/02 au 14/04
	Enfouissements Tenant/Plantier	02 au 27/04
	Aménagements parking école maternelle (ancienne maison Gambetta)	03/04 au 28/04
	Aménagements square Pagnol (hors plantations)	28/04 au 09/06
	Aménagements parking du presbytère (hors plantations)	12/06 au 07/07
	Aménagements rue Rolland et avenue Jaurès	10/07 au 11/08
	Réhabilitation du lavoir	16/08 au 15/09
	Réseaux Carnot et ruelles hypercentre	04/09 au 20/10
	Aménagements ruelles hypercentre (Bourdeau, Prévot-Lathière, Sudrat)	09/10 au 24/11
Aménagements place du Tilleul, boulevard Carnot et rue du Félibrige	27/11 au 27/04/2018	
2018	Aménagements place du Tilleul, boulevard Carnot et rue du Félibrige	27/11/2017 au 27/04
	Réseaux rue Tenant et rue du Plantier	19/02 au 30/03
	Aménagements rue Tenant et rue du Plantier	30/04 au 01/06
2019	Aménagements Place du Château et aménagements Allées	Second Marché 2018 - 2019



14 Juillet

places
De nouveaux
stationnements
matérialisés

2 million d'€
D'importantes
subventions
extérieures

20 ans
Une dynamique
de long terme

Revitalisation d'envergure pour une ambition d'avenir

FOCUS

Les travaux de la commune
Parallèlement à la rénovation du centre-bourg, la ville a lancé plusieurs chantiers, dont voici le détail :

- Réfection de la couverture de la Mairie. Ce chantier automnal, d'une durée programmée de 6 semaines, est réalisé par l'entreprise rochechouartaise Janet (SARL). Le montant des travaux s'établit à environ 99 000 € ;
- Installation d'un ascenseur dans la Mairie. L'entreprise ORONA (Clermont-Ferrand) est en charge du chantier qui durera jusqu'au mois de décembre, pour un coût de 70 000 € environ. Rappelons que cet équipement rend accessibles les étages de la maison commune aux Personnes à Mobilité Réduite, conformément à la Loi ;
- Réfection des sanitaires au plan d'eau de Boischenu : les travaux interviendront en fin d'année, pour un montant estimé à 50 000 € ;
- Aménagement d'une partie du rez-de-chaussée du Capitole. Ces travaux, menés en régie cet automne, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, permettront de présenter une exposition permanente du PNR en liaison avec l'Office de Tourisme intercommunal ;
- Réfection des courts de tennis : les travaux vont débuter prochainement pour que l'activité puisse se faire dès le printemps 2017. Les deux courts seront refaits, avec un aménagement permettant la future réalisation de la couverture d'un court ;
- Un ossuaire va être créé au cimetière de Biennac, où l'entreprise Paillot (Rochechouart) va terminer le goudronnage des allées ;
- Par ailleurs, la commune va procéder au remplacement d'une tondeuse autoportée.

Tous les feux sont au vert : le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle. Vous avez été nombreux, à la fin du printemps dernier, à suivre avec intérêt les fouilles archéologiques menées dans notre centre-ville par les équipes de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Cette première phase préparatoire au lancement du chantier de rénovation du centre-bourg s'est avérée fructueuse.

Rappelons, pour commencer, que cette campagne de fouilles était la première du genre initiée dans nos rues du centre-ville. L'objectif était double : d'abord, s'assurer que les différents aménagements du projet ne détruiraient aucun des « trésors » qui font l'Histoire de Rochechouart. Ensuite, mettre à jour et préserver les témoignages du passé, et notamment confirmer avec précision l'emplacement des anciens remparts de la ville.

En effet, l'enceinte de la Cité a bien été retrouvée, là où on l'attendait. Les archéologues ont également mis à jour de nombreuses pièces de grand intérêt témoignant de la vie médiévale à Rochechouart. On pense, par exemple, à ces énormes réservoirs à grains sphériques adossés aux murailles, près de l'ancien Hôtel du Tilleul...

Ce secteur représente une telle mine d'informations qu'il fera l'objet de fouilles approfondies début 2017. Parallèlement et conformément au calendrier initial, la seconde phase de diagnostic archéologique débutera en début d'année prochaine.

« UN PAYSAGE URBAIN PARTICULIÈREMENT BIEN CONSERVÉ »

Christian Rémy a suivi ces travaux avec une attention toute particulière. Cet universitaire, docteur en histoire médiévale, chercheur et agrégé de l'Université, est un spécialiste des châteaux de notre région. Il prépare d'ailleurs actuellement un ouvrage sur le château de Rochechouart.

Les résultats des fouilles recoupent les fruits des recherches de l'historien : « Rochechouart, petite ville médiévale caractéristique, offre aujourd'hui un paysage urbain particulièrement bien conservé. Une maison sur deux dans le centre historique

conserve des éléments antérieurs au XIX^{ème} siècle, et ces vestiges sont souvent en rapport avec le moyen âge », confirme-t-il. Les premières analyses de ces découvertes constituent un apport appréciable, et même un véritable enrichissement pour notre patrimoine local. Mais chaque médaille a son revers : tout ce travail archéologique préliminaire a nécessité une adaptation du calendrier prévisionnel, et donc un léger décalage pour le lancement des travaux proprement dits.

ENFOUISSEMENT ET PARKINGS

Ainsi, les deux premières phases du chantier se dérouleront d'octobre 2016 à juin 2018. Au-delà du début de l'enfouissement des réseaux (voir « Dites-nous, Monsieur le Maire »), cet automne sera marqué par la démolition de la « Maison Gambetta ».

La disparition de cet ancien logement d'instituteurs situé au croisement de la rue Fougeron-Laroche et de la rue du 8 mai permettra d'ouvrir les perspectives vers l'entrée du centre historique, tout en améliorant la visibilité et la sécurité du carrefour. Le bâtiment sera remplacé, au printemps, par un nouveau parking paysagé proposant 10 places de stationnement.

Les travaux se poursuivront ensuite dans notre centre-bourg, suivant le planning présenté ci-contre, pour une durée d'environ 18 mois. Pendant cette période, notez bien que les commerces de centre-ville resteront évidemment ouverts, et leur accessibilité préservée.

Toujours dans cet esprit, la fonction piétonne en cœur de ville sera renforcée et les stationnements urbains seront redéployés au plus près du centre-ville. Ainsi, en offrant de nombreuses liaisons douces (espaces partagés entre automobilistes et piétons)

notre centre bourg sera encore plus fonctionnel, sécurisé et accueillant.

UN INVESTISSEMENT MAÎTRISÉ ET BÉNÉFIQUE

A l'évidence, cette première séquence de travaux va renforcer le charme de notre centre-ville en lui donnant de nouveaux atouts. Cette évolution sera couronnée par la dernière tranche du projet, programmée en 2018-2019.

La mise en valeur de la place du Château et de ses Allées s'inscrit naturellement dans la logique d'ensemble du projet. Son financement, en cours de finalisation, bénéficie du soutien important de bon nombre de partenaires extérieurs (Europe, Etat, Région Département, PNR) convaincus par la qualité du projet.

En effet, comme elle le fait toujours, la commune mène une démarche déterminée et volontariste en recherchant des partenariats financiers. Jointe à une gestion sérieuse des affaires locales, cette dynamique permet de se projeter vers l'avenir à travers des programmes ambitieux en préservant la bonne situation financière de la commune.

Concrètement, l'engagement des partenaires extérieurs permet d'obtenir (en fonction des notifications encore à venir) pas moins de 70 % de financements extérieurs - soit environ 2 millions d'euros - pour l'ensemble du projet de revitalisation de centre-bourg. En vertu de quoi, la ville aura, à l'horizon 2019, réalisé un projet extrêmement valorisant pour son développement, son attractivité et le bien-être de ses habitants, moyennant un investissement maîtrisé et très contenu.

Associé aux travaux du château, à la mise en place du sentier d'interprétation intercommunal, à la naissance du CRIR, à l'implantation de l'antenne du PNR Périgord-Limousin et à la prochaine installation de la maison pluridisciplinaire de santé, la revitalisation du centre-bourg catalyse une véritable dynamique positive à long terme pour la ville.

Comme le souligne l'historien Christian Henry, « Le patrimoine rochechouartais est une richesse pour le développement touristique de la commune et pour la qualité de vie de ses habitants. [...] C'est un investissement bénéfique pour l'avenir ».

Soyons-en sûrs, Rochechouart pose aujourd'hui les bases solides de son développement futur en valorisant ses atouts touristiques et patrimoniaux.